

BE-A0524_711511_710556_FRE

Inventaire des archives du Contrôle du
cadastre de Quaregnon. Versement 2014,
1826-2012



Het Rijksarchief in België
Archives de l'État en Belgique
Das Staatsarchiv in Belgien
State Archives in Belgium

This finding aid is written in French.

DESCRIPTION DU FONDS D'ARCHIVES:.....	5
Consultation et utilisation.....	6
Conditions d'accès.....	6
Conditions de reproduction.....	6
Recommandations pour l'utilisation.....	6
Histoire du producteur et des archives.....	8
Producteur d'archives.....	8
Nom.....	8
Historique.....	8
Compétences et activités.....	9
Organisation.....	10
Archives.....	11
Acquisition.....	11
Contenu et structure.....	12
Contenu.....	12
Accroissements/compléments.....	13
Mode de classement.....	13
DESCRIPTION DES SÉRIES ET DES ÉLÉMENTS.....	15
I. Croquis d'arpentage.....	15
1 - 54 Croquis d'arpentage des nouvelles parcelles résultant de changements de limites (207). 1836-1985.....	15
1 - 10 Frameries, 1ère division, Frameries. 1836-1984.....	15
11 - 16 Frameries, 2e division, La Bouverie. 1836-1984.....	15
18 - 20 Frameries, 4e division, Eugies. 1836-1985.....	16
21 - 22 Frameries, 5e division, Sars-la-Bruyère. 1836-1985.....	16
23 - 32 Quaregnon, 1ère division, Quaregnon. 1836-1984.....	16
34 - 37 Quaregnon, 3e division, Wasmuel. 1836-1984.....	17
38 - 39 Quévy, 1ère division, Quévy-le-Petit. 1836-1984.....	17
40 - 41 Quévy, 2e division, Quévy-le-Grand. 1836-1984.....	17
42 - 43 Quévy, 3e division, Havay. 1837-1984.....	18
44 - 46 Quévy, 4e division, Givry. 1837-1984.....	18
48 - 49 Quévy, 6e division, Aulnois. 1836-1985.....	18
50 - 51 Quévy, 7e division, Blaregnies. 1836-1984.....	18
II. Tableau indicatif supplémentaire.....	20
55 - 76 Tableau indicatif supplémentaire de toutes les parcelles du plan et des articles de la matrice cadastrale y correspondant (209). 1836-1985.....	20
55 - 56 Frameries, 1ère division, Frameries, section A-C. 1842-1984.....	20
57 - 59 Frameries, 2e division, La Bouverie. 1838-1985.....	20
63 - 65 Quaregnon, 1ère division, Quaregnon. 1836-1971.....	20
67 - 76 Quévy. 1836-1972.....	21
III. Matrices cadastrales.....	22
78 - 88 Matrices cadastrales ou listes des propriétaires avec relevés de leurs propriétés foncières non bâties et bâties de Quaregnon. 1867-1920.....	22
89 - 105 Matrices cadastrales de Quévy. 1923-1971.....	22
89 - 90 1ère division, Quévy-le-Petit. 1926-1967.....	22
91 - 92 2e division, Quévy-le-Grand. 1926-1968.....	23
93 - 94 3e division, Havay. 1926-1970.....	23
95 - 97 4e division, Givry. 1925-1970.....	23
100 - 101 7e division, Blaregnies. 1926-1967.....	23

102 - 103 8e division, Genly. 1925-1968.....	23
106 - 126 Matrices cadastrales, situation active (212 AM) de Frameries. 1962-1977.....	24
106 - 119 1ère division, Frameries. 1962-1977.....	24
120 - 124 4e division, Eugies. 1962-1977.....	25
125 - 126 5e division, Sars-la-Bruyère. 1962-1977.....	25
127 - 138 Matrices cadastrales, situation passive (212 PM) de Frameries. 1962-1978.....	25
127 - 132 1ère division, Frameries. 1962-1978.....	25
133 - 138 2e division, La Bouverie. 1962-1978.....	26
139 - 140 Table alphabétique des propriétaires inscrits à la matrice cadastrale (213). 1892-1910.....	26
IV. Mutations.....	27
141 - 163 Registres des mutations ajournées (219 A). 1855-1982.....	27
141 - 142 Frameries, 1ère division, Frameries. 1856-1982.....	27
143 - 144 Frameries, 2e division, La Bouverie. 1858-1982.....	27
148 - 149 Quaregnon, 1ère division, Quaregnon. 1865-1982.....	27
151 - 152 Quaregnon, 3e division, Wasmuel. 1856-1982.....	27
153 - 154 Quévy, 1ère division, Quévy-le-Petit. 1866-1982.....	28
157 - 158 Quévy, 4e division, Givry. 1853-1962.....	28
162 - 163 Quévy, 8e division, Genly. 1863-1982.....	28
164 - 173 Registres des emphytéoses, droits de superficie, droits d'usage et/ou d'habitation et usufruit créés pour une période déterminée (219 B). 1964-1982.....	28
164 - 167 Frameries. 1964-1982.....	28
168 - 169 Quaregnon. 1965-1982.....	29
170 - 173 Quévy. 1964-1982.....	29
174 - 180 États indiquant les changements survenus dans les propriétés foncières (220). Frameries, 2e division, La Bouverie. 1967-1978.....	29
V. Évaluations cadastrales.....	31
186 - 188 Procès-verbaux des expertises cadastrales (228 A). 1896-1950.....	31
189 - 198 Relevé des propriétés bâties dans le cadre de la révision des évaluations cadastrales (233). 1930-1932.....	31
189 - 191 Frameries, 1ère division, Frameries. 1930.....	31
196 - 197 Quaregnon. 1929-1930.....	31
199 - 205 Tableaux des types choisis pour l'évaluation cadastrale des maisons et bâtiments (233 A). 1930-1968.....	32
200 - 201 Frameries, 2e division, La Bouverie, sections A-C. 1931-1966.....	32
203 - 204 Frameries, 5e division, Sars-la-Bruyère, sections A-C. 1930-1968.....	32
206 - 209 Tableaux des types choisis pour la détermination du taux moyen de rendement locatif (233 B). Frameries. 1928-1947.....	32
211 - 228 Tableaux descriptifs des établissements industriels et exceptionnels (233 D). 1924-2012.....	33
211 - 214 Frameries, 1ère division, Frameries. 1948-2008.....	33
215 - 216 Frameries, 2e division, La Bouverie. 1961-2006.....	33
219 - 220 Quaregnon, 1ère division, Quaregnon. 1990-2008.....	33
221 - 222 Quaregnon, 2e division, Quaregnon. 1987-2008.....	34
224 - 226 Quévy, 2e division, Quévy-le-Grand, section B, parcelle 220. 1924-2006.....	34
229 - 346 Carnets d'expertise cadastrale (233 E). 1928-2012.....	34
229 - 230 Quaregnon, 3e division, Wasmuel, section unique. 1928-1930.....	34
231 - 256 Frameries, 1ère division, Frameries. 1955-2011.....	35
257 - 279 Frameries, 2e division, La Bouverie. 1949-2012.....	36
281 - 297 Frameries, 4e division, Eugies. 1946-2011.....	38

298 - 315 Quaregnon, 1ère division, Quaregnon. 1955-2011.....	39
316 - 333 Quaregnon, 2e division, Quaregnon. 1955-2010.....	40
334 - 336 Quaregnon, 3e division, Wasmuel. 1945-2009.....	41
337 - 346 Quévy. 1945-2012.....	41

Description du fonds d'archives:

Nom du bloc d'archives:

Contrôle du cadastre Quaregnon. Versement 2014

Période:

1836 - 2012

Numéro du bloc d'archives:

BE-A0524.871

Etendue:

- Dernière cote d'inventaire: 351.00
- Etendue inventoriée: 15.25 m

Dépôt d'archives:

Archives de l'Etat à Mons

Consultation et utilisation

CONDITIONS D'ACCÈS

Les documents cadastraux de plus de 100 ans sont librement consultables. Les documents de moins de cent ans sont consultables uniquement sur autorisation du chef de dépôt, moyennant la remise d'une fiche d'identification du demandeur et la signature d'un formulaire de recherche. En outre, l'autorisation du directeur régional du cadastre est requise.

Les modalités de la délivrance de copies ou d'extraits de renseignements cadastraux sont fixées par l'arrêté royal du 19 mars 1996. Toute demande doit être adressée au directeur régional du cadastre compétent pour la commune dans laquelle est situé le bien. Cette demande doit préciser l'usage et le but final auxquels ces extraits et renseignements sont destinés. Enfin, les propriétaires et les locataires peuvent obtenir, gratuitement et sans demande écrite, la communication des données figurant sur un extrait de la matrice cadastrale des biens qu'ils possèdent ou dont ils sont locataires, sous réserve de la production d'un document justificatif ¹.

CONDITIONS DE REPRODUCTION

Les règlements et tarifs en vigueur aux Archives de l'État sont d'application pour la reproduction des documents d'archives.

RECOMMANDATIONS POUR L'UTILISATION

Plusieurs approches sont possibles dans l'utilisation des séries du cadastre, en fonction des informations dont on dispose. Pour reconstituer l'histoire d'une propriété ou d'un terrain, il est essentiel de connaître son numéro de parcelle actuel ou historique. Les plans cadastraux sur film des communes de la Province du Hainaut reflétant la situation au 1er janvier 2005, déposés aux Archives de l'État à Mons, seront très utiles ainsi que les plans primitifs, établis vers 1835, et également versés par la direction régionale. Chaque section est identifiée à l'aide d'une lettre. Il n'y a pas de section " J " pour éviter toute confusion avec la lettre " I ". Les parcelles sont numérotées par section cadastrale. Chaque parcelle d'une commune porte un numéro unique. En cas de scission d'une parcelle, les nouvelles parcelles reçoivent une lettre subsidiaire ².

Lorsqu'on dispose du numéro de parcelle, on peut consulter les tableaux indicatifs primitifs et supplémentaires pour identifier le propriétaire d'origine en 1834/1844, le type de bien, sa valeur fiscale, les mutations que ce bien a

1 F. PLISNIER, La communicabilité et l'accessibilité des archives. Balises légales et manuel pratique pour les documents conservés aux Archives de l'Etat dans les provinces wallonnes (y compris la Communauté germanophone) et en région bruxelloise, Bruxelles, 2011, p. 63-64 (Miscellanea Archivistica Studia, 199).

2 Kopen en verkopen van vastgoed (1795 tot heden), 2012, jalon de recherche n° 38, p. 13.

connues.

Les tableaux indicatifs comme les tables alphabétiques des propriétaires renvoient à l'article dans la matrice cadastrale qui permet de connaître tous les numéros de parcelles d'une même personne.

Histoire du producteur et des archives

PRODUCTEUR D'ARCHIVES

NOM

Service Public Fédéral Finances. Administration générale de la Documentation patrimoniale. Direction régionale des Mutations et Expertises. Contrôle du cadastre de Quaregnon.

HISTORIQUE

L'administration du Cadastre est créée dans nos régions à l'époque française dans le but de percevoir la contribution foncière instaurée par la loi du 3 frimaire an VII (23 novembre 1798). L'article 2 de cette loi fondamentale stipule que " la répartition de l'imposition (ou contribution) foncière est faite par égalité proportionnelle sur toutes les propriétés foncières, à raison de leur revenu net imposable " ³.

Instauré par l'arrêté du 12 brumaire an XI (3 novembre 1802), le cadastre " par masses de cultures " est mis en œuvre mais cette méthode d'évaluation par blocs ne permet pas une expertise parcellaire correcte ⁴. Pour établir une juste répartition de la contribution foncière par propriétaire, la loi du 15 septembre 1807 prescrit donc le cadastre général parcellaire du territoire, établi avec une seule unité de mesure (le mètre) et une même échelle ⁵. On nomme *parcelle* toute portion de terrain qui se distingue des portions environnantes soit par la différence de propriétaire, soit par la différence de la culture ou du produit (pré, vigne, terre labourable). Chaque parcelle porte au plan de sa section un numéro qui sert à la désigner ⁶. Les opérations d'arpentage et d'évaluation s'accompliront principalement en Belgique durant la période hollandaise, de 1815 à 1830. En 1834, le plan parcellaire " primitif " ou originel de la province du Hainaut est achevé ⁷. L'arrêté royal du 20 janvier 1835 supprime l'administration spéciale qui avait dirigé les opérations du cadastre dans les provinces belges et la remplace par la Conservation du Cadastre qu'elle réunit à l'administration des Contributions directes, Douanes et Accises. Le règlement pour la conservation du Cadastre arrêté le 26 juillet 1877 ⁸ abroge celui approuvé par l'arrêté royal du 22 mars 1845. Il définit les missions de l'inspecteur général, des contrôleurs du cadastre en service actif et du

3 Bulletin des lois de la République française, n° 243, 3 frimaire an VII, p. 2.

4 J. VERHELST, De documenten uit de ontstaansperiode van het moderne kadaster en van grondbelasting (1790-1835), Bruxelles, 1982, p. 48-49 (Miscellanea Archivistica, 31).

5 Notice " Cadastre " dans T. LENTZ (dir.), Quand Napoléon inventait la France. Dictionnaire des institutions politiques, administratives et de Cour du Consulat et de l'Empire, Paris, 2008, p. 79-80.

6 Notice " Cadastre " dans Pandectes Belges, Bruxelles, 1885, tome XV, p. 123.

7 M. PRENEEL, " Op de grens van het archiefperceel. De bewogen geschiedenis van het archief van het Belgische kadaster ", dans M. VAN DER EYCKEN, E. HOUTMAN, Liber Amicorum Herman Coppens, Bruxelles, 2007, t. 1, p. 291-301.

8 Moniteur belge du 18 août 1877.

directeur du bureau provincial de conservation du cadastre. Ce règlement est toujours d'application, compte tenu des adaptations successives apportées par divers lois et arrêtés ⁹.

De 1861 à 1865 et de 1896 à 1898, le cadastre réalise des péréquations qui constituent une révision générale des expertises cadastrales dans le but d'adapter le revenu cadastral à la valeur réelle des biens immobiliers. La loi du 13 juillet 1930 instaure une révision décennale du revenu cadastral ¹⁰. La dernière péréquation date de 1975.

L'arrêté royal du 8 septembre 1930 crée une administration autonome du Cadastre. En 1978, elle est intégrée à l'administration des Contributions. En 1998, elle fait partie de l'Administration du Cadastre, de l'Enregistrement et des Domaines, portant le nom d'Administration générale de la Documentation patrimoniale depuis 2003 et constituant un des trois piliers du SPF Finances ¹¹.

COMPÉTENCES ET ACTIVITÉS

Comment définir le cadastre ? Il s'agit de l'ensemble des opérations et des documents administratifs et publics ayant pour but d'établir, dans chaque commune ou division cadastrale de commune, un relevé détaillé de la propriété foncière tant bâtie que non bâtie. Ce relevé comprend la représentation de ces biens sur un plan ainsi que l'identification et la description de ces biens dans un grand livre foncier, la matrice cadastrale. Deux missions sont confiées au cadastre : une mission technique et une mission fiscale. La première mission consiste à établir le cadastre des propriétés c'est-à-dire à inscrire dans la matrice cadastrale les immeubles par nature (fonds de terre et constructions) et certains immeubles par destination (matériel et outillage) au nom de ceux qui en sont propriétaires. Sa seconde mission est fiscale : le cadastre doit permettre la perception d'un impôt appelé le précompte immobilier, par l'inscription du revenu cadastral dans la matrice ¹². Le revenu cadastral est le revenu moyen net d'une parcelle durant une année.

De ces missions découlent plusieurs compétences : l'établissement d'un relevé détaillé de la propriété foncière du pays, l'identification des biens par l'intermédiaire de la matrice cadastrale et du plan cadastral, la conservation et la mise à jour de la matrice cadastrale, l'évaluation ou réévaluation de chaque parcelle cadastrale et la délivrance d'extraits cadastraux ¹³.

Le règlement pour la conservation du Cadastre du 22 mars 1845 débute par ces dispositions générales : " Aucune mutation ne sera opérée dans le cadastre si elle n'est constatée par pièces authentiques ou légales. Les mutations dûment constatées seront opérées sur deux exemplaires de pièces : l'un

9 P. BOURGEOIS, *Le ministère des Finances (1830-1994)*. III. Aperçu des compétences, Bruxelles, 1996, p. 39 (Miscellanea Archivistica. Studia, 88).

10 M. PRENEEL, *op.cit.*, p. 293.

11 M. PRENEEL, J. VERHELST, " FOD Financiën ", dans P. VAN DEN EECKHOUT, G. VANTHEMSCHE (ed.), *Bronnen voor de studie van het hedendaagse België 19de -20ste eeuw*, Bruxelles, 2009, p. 407-421.

12 Administration du Cadastre, centre de formation professionnelle, documents cadastraux de base, 1976, p. 1-2.

13 P. BOURGEOIS, *op. cit.*, p. 40-41.

déposé au bureau de la conservation du cadastre de la province ; l'autre dans les communes. L'exemplaire déposé au bureau de la conservation se composera du plan, du tableau indicatif et de la matrice cadastrale primitifs ; du plan, de la matrice cadastrale, du tableau indicatif supplémentaires, et des croquis d'arpentage des parcelles changées de limites " ¹⁴.

ORGANISATION

L'administration du Cadastre comprend trois niveaux. La direction centrale est placée sous l'autorité du directeur général des contributions directes de 1835 à 1930. Le service provincial comprend le service de la conservation du cadastre (ou service sédentaire) et le service actif. Le service de la conservation est établi au chef-lieu de la province et la direction en est assumée par l'inspecteur du cadastre, assisté au besoin par un agent technique. Chaque inspection est subdivisée en un certain nombre de contrôles, bureaux gérés par des contrôleurs et des vérificateurs du cadastre en service actif, c'est-à-dire chargés d'actualiser les données cadastrales au niveau local ¹⁵. Les contrôleurs du cadastre du service actif sont chargés des évaluations importantes, de l'instruction des réclamations et de la surveillance ainsi que de la vérification des travaux des géomètres sous leurs ordres ¹⁶. Les géomètres sont tenus de faire deux tournées par an dans les communes qui leur sont assignées ¹⁷ afin d'établir un aperçu détaillé des propriétés bâties et non bâties du ressort. Chaque province est divisée en plusieurs ressorts et dans chaque ressort se trouve un géomètre ¹⁸.

La forme d'organisation par contrôle existe depuis 1969. Auparavant, le pays était divisé en nombreux bureaux du cadastre avec leur géomètre, absorbés par les contrôles du cadastre, chargés des mutations et expertises en service actif ¹⁹.

En 1846, le bureau du cadastre se trouve à Frameries et son ressort s'étend aux communes suivantes : Asquillies, Aulnois, Blaregnies, Bougnies, Cibly, Cuesmes, Eugies, Frameries, Genly, Givry, Gœgnies-Chaussée, Harveng, Havay, Jemappes, Noirchain, Nouvelles, Pâturages, Quaregnon, Quévy-le-Grand, Quévy-le-Petit, Sars-la-Bruyère, Wasmes ²⁰.

Les ressorts vont ensuite être régulièrement modifiés. Ainsi, en 1879, il existe un bureau du cadastre à Quaregnon. Son ressort est composé des communes de Flénu, Pâturages, Quaregnon, Warquignies, Wasmes et Wasmuel ²¹.

Frameries aussi est le siège d'un ressort qui comprend Quévy.

Ces ressorts sont définis d'une façon très pratique, en fonction du nombre de communes qu'un géomètre peut visiter. Les modifications ne sont pas

14 Moniteur belge du 31 mars 1845, p. 745.

15 P. DE REU, *De Geschiedenis van de Algemene Administratie van de Patrimoniumdocumentatie (1796-2006)*. Organisatie, bevoegdheden, ambstgebieden, archiefvorming, Bruxelles, 2011, p. 119-120 (*Miscellanea Archivistica. Studia*, 198).

16 Notice " Cadastre " dans *Répertoire pratique du droit belge*, Bruxelles, 1929, p. 796.

17 Moniteur belge du 31 mars 1845, p. 745.

18 Notice " Cadastre " dans *Pandectes Belges*, Bruxelles, 1885, tome XV, p. 200.

19 P. DE REU, *De geschiedenis...*, op. cit., p. 248.

20 H. TARLIER, *Almanach royal officiel de Belgique*, Bruxelles, 1846, p. 625.

21 H. TARLIER, *Almanach royal officiel de Belgique*, Bruxelles, 1879, p. 764.

officiellement publiées au *Moniteur Belge*. Ce manque d'information au sujet de l'évolution du ressort ne nuit cependant pas à l'utilisation des archives. En effet, depuis l'origine, l'information cadastrale est conservée par commune. Lors du passage d'une commune d'un ressort à un autre, les documents cadastraux relatifs à cette commune sont transférés vers le nouveau bureau. Il est donc essentiel de connaître la composition du ressort au moment du versement des archives cadastrales vers le dépôt des Archives de l'État ²². À partir de 2008, le contrôle du cadastre de Quaregnon est composé des communes de Frameries, Quaregnon et Quévy ²³. Depuis la fusion des communes en 1977, l'entité de Frameries regroupe les localités d'Eugies, Frameries, La Bouverie, Noirchain et Sars-la-Bruyère. L'entité de Quaregnon comprend Quaregnon et Wasmuel et l'entité de Quévy regroupe Asquillies, Aulnois, Blaregnies, Bougnies, Genly, Givry, Gœgnies-Chaussée, Havay, Quévy-le-Grand et Quévy-le-Petit ²⁴.

ARCHIVES

ACQUISITION

Ce versement complémentaire a été effectué le 6 mai 2014 (entrée d'archives n° 2310).

22 P. DE REU, Inventaris van het archief van de kadastercontrole Bree.

23 Moniteur belge du 17 juin 2008, décision du Président du Comité de direction du SPF Finances du 7 mai 2008 portant réorganisation des circonscriptions des services " Mutations et Expertises " de l'Administration du Cadastre, p. 30714-30719.

24 Dictionnaire des communes de Belgique, Bruxelles, 1997.

Contenu et structure

CONTENU

Le modèle n° 207 correspond aux croquis d'arpentage dressés par le contrôleur en vue de la mise à jour du plan cadastral. Ils concernent les communes de Frameries et Quévy de 1836 à 1985.

Le tableau indicatif supplémentaire (n° 209) est comprend toutes les parcelles et fournit les numéros des parcelles, les articles de la matrice, les exposants nouveaux, les années et les numéros des croquis.

La matrice cadastrale porte le n° 212. La matrice cadastrale est le grand livre de la propriété immobilière. La *matrice cadastrale des propriétaires et des propriétés foncières non bâties et bâties* consiste en un registre tenu à jour annuellement dans lequel chaque propriétaire possède une fiche numérotée (article) groupant sous son nom, prénom et adresse (en-tête), toutes les parcelles qui lui appartiennent dans la commune (corps). Le corps fournit différentes informations relatives aux biens immobiliers. Pour chaque parcelle, il indique la situation (rue, hameau ou lieu-dit), les renvois aux plans cadastraux (la section et le numéro parcellaire), la nature des propriétés, l'année de la mutation, la contenance de chaque parcelle, le revenu cadastral ou revenu imposable de chaque parcelle avec indication succincte des mutations. La matrice est rédigée par commune ou par division cadastrale.

La forme de la matrice cadastrale a évolué au cours du temps : le registre relié est devenu un recueil de fiches manuscrites à partir des années 1920 à 1925. En 1970, apparaît la matrice cadastrale mécanisée (212 M) qui se divise en deux séries séparées : la situation active apparaît dans la matrice 212 AM et la situation passive c'est-à-dire celle ayant existé à un moment donné pour l'article en cause et qui aurait subi des changements par suite de mutations, apparaît dans la matrice cadastrale passive mécanisée ou 212 PM ²⁵.

Les volumes n° 7 à 17 de la matrice cadastrale de Quaregnon ont été conservés pour la période de 1867 à 1920. La matrice cadastrale de Quévy a été versée pour la période de 1923 à 1971. Suivent la matrice cadastrale de Frameries, situation active, 1ère, 4e et 5e divisions, de 1962 à 1977 et la matrice cadastrale de la même commune, situation passive, 1ère et 2e divisions. Ensuite, il y a plusieurs séries relatives aux mutations cadastrales (219 à 223) puis à l'expertise, dont les tableaux descriptifs des bâtiments exceptionnels et industriels. Ce modèle a été créé à l'occasion de la péréquation de 1930-1936, il a succédé au modèle Z et à la liste des châteaux et couvents. Il est toujours utilisé comme document d'évaluation et fournit de précieux renseignements au sujet de la situation matérielle des entreprises et de l'évolution des infrastructures industrielles depuis 1935 grâce à la présence de croquis et de descriptions.

25 Administration du Cadastre, centre de formation professionnelle, modèles de documents et formulaires cadastraux, 1980, p. 32.

ACCROISSEMENTS/COMPLÉMENTS

Le fonds n'est pas clos. D'autres versements interviendront.

MODE DE CLASSEMENT

Le cadre de classement utilisé est basé sur la liste de tri des archives des Directions régionales et Contrôles du Cadastre qui figure en annexe 2 de l'instruction n° 7/2009.

Description des séries et des éléments

I. CROQUIS D'ARPENTAGE

*1 - 54 CROQUIS D'ARPENTAGE DES NOUVELLES PARCELLES
RÉSULTANT DE CHANGEMENTS DE LIMITES (207). 1836-1985.*

1	1 - 10 FRAMERIES, 1ÈRE DIVISION, FRAMERIES. 1836-1984. 1836-1859.	53 liasses, 2 volumes
2	1860-1879.	53 liasses, 2 volumes
3	1880-1890.	53 liasses, 2 volumes
4	1891-1900.	53 liasses, 2 volumes
5	1901-1910.	53 liasses, 2 volumes
6	1911-1930.	53 liasses, 2 volumes
7	1931-1950.	53 liasses, 2 volumes
8	1951-1960.	53 liasses, 2 volumes
9	1961-1970.	53 liasses, 2 volumes
10	1971-1984.	53 liasses, 2 volumes
11	11 - 16 FRAMERIES, 2E DIVISION, LA BOUVERIE. 1836-1984. 1836-1870.	53 liasses, 2 volumes
12	1871-1895.	53 liasses, 2 volumes

13	1896-1910.	53 liasses, 2 volumes
14	1911-1940.	53 liasses, 2 volumes
15	1941-1960.	53 liasses, 2 volumes
16	1961-1984.	53 liasses, 2 volumes
17	Frameries, 3e division, Noirchain. 1836-1981.	53 liasses, 2 volumes
18	18 - 20 FRAMERIES, 4E DIVISION, EUGIES. 1836-1985. 1836-1889.	53 liasses, 2 volumes
19	1890-1939.	53 liasses, 2 volumes
20	1940-1985.	53 liasses, 2 volumes
21	21 - 22 FRAMERIES, 5E DIVISION, SARS-LA-BRUYÈRE. 1836-1985. 1836-1951.	53 liasses, 2 volumes
22	1952-1985.	53 liasses, 2 volumes
23	23 - 32 QUAREGNON, 1ÈRE DIVISION, QUAREGNON. 1836-1984. 1836-1870.	53 liasses, 2 volumes
24	1871-1885.	53 liasses, 2 volumes
25	1886-1894.	53 liasses, 2 volumes
26	1895-1900.	53 liasses, 2 volumes

27	1901-1910.	53 liasses, 2 volumes
28	1911-1920.	53 liasses, 2 volumes
29	1921-1950.	53 liasses, 2 volumes
30	1951-1960.	53 liasses, 2 volumes
31	1961-1970.	53 liasses, 2 volumes
32	1971-1984.	53 liasses, 2 volumes
33	Quaregnon, 2e division, Quaregnon. 1971-1981.	53 liasses, 2 volumes
34	34 - 37 QUAREGNON, 3E DIVISION, WASMUEL. 1836-1984. 1836-1889.	53 liasses, 2 volumes
35	1890-1930.	53 liasses, 2 volumes
36	1931-1970.	53 liasses, 2 volumes
37	1971-1984.	53 liasses, 2 volumes
38	38 - 39 QUÉVY, 1ÈRE DIVISION, QUÉVY-LE-PETIT. 1836-1984. 1836-1919.	53 liasses, 2 volumes
39	1920-1984.	53 liasses, 2 volumes
40	40 - 41 QUÉVY, 2E DIVISION, QUÉVY-LE-GRAND. 1836-1984. 1836-1919.	53 liasses, 2 volumes

41	1920-1984.	53 liasses, 2 volumes
42	42 - 43 QUÉVY, 3E DIVISION, HAVAY. 1837-1984. 1837-1920.	53 liasses, 2 volumes
43	1926-1984.	53 liasses, 2 volumes
44	44 - 46 QUÉVY, 4E DIVISION, GIVRY. 1837-1984. 1837-1958.	1 volume
45	1837-1919.	1 liasse
46	1923-1984.	1 liasse
47	Quévy, 5e division, Gœgnies-Chaussée. 1836-1984.	53 liasses, 2 volumes
48	48 - 49 QUÉVY, 6E DIVISION, AULNOIS. 1836-1985. 1836-1919.	53 liasses, 2 volumes
49	1920-1985.	53 liasses, 2 volumes
50	50 - 51 QUÉVY, 7E DIVISION, BLAREGNIES. 1836-1984. 1836-1919.	53 liasses, 2 volumes
51	1920-1984.	53 liasses, 2 volumes
52	Quévy, 8e division, Genly. 1846-1984.	53 liasses, 2 volumes
53	Quévy, 9e division, Bougnies. 1836-1984.	53 liasses, 2 volumes
54	Quévy, 10e division, Asquillies. 1836-1984.	

53 liasses, 2 volumes

II. TABLEAU INDICATIF SUPPLÉMENTAIRE

55 - 76 TABLEAU INDICATIF SUPPLÉMENTAIRE DE TOUTES LES PARCELLES DU PLAN ET DES ARTICLES DE LA MATRICE CADASTRALE Y CORRESPONDANT (209). 1836-1985.

55 - 56 FRAMERIES, 1ÈRE DIVISION, FRAMERIES, SECTION A-C. 1842-1984.

55	Sections A, B et D. 1858-1983.	1 volume
56	Section C. 1842-1984.	1 volume
57	57 - 59 FRAMERIES, 2E DIVISION, LA BOUVERIE. 1838-1985. Sections A-B. 1838-1985.	1 volume
58	Sections A-C. 1838-1954.	1 volume
59	Section C. 1842-1971.	1 volume
60	Frameries, 3e division, Noirchain, sections A-B. 1837-1971.	1 volume
61	Frameries, 4e division, Eugies, sections A-B. 1836-1972.	1 volume
62	Frameries, 5e division, Sars-la-Bruyère, section A-C. 1836-1972.	1 volume
63	63 - 65 QUAREGNON, 1ÈRE DIVISION, QUAREGNON. 1836-1971. Sections A-C. 1843-1971.	1 volume
64	Sections B-D. 1838-1971.	1 volume
65	Section B. 1838-1955.	1 volume
66	Quaregnon, 2e division, Wasmuel. 1836-1970.	1 volume

67	67 - 76 QUÉVY. 1836-1972. 1ère division, Quévy-le-Petit, sections A-C. 1841-1972.	1 volume
68	2e division, Quévy-le-Grand, sections A-D. 1843-1972.	1 volume
69	3e division, Havay, sections A-D. 1841-1971.	1 volume
70	4e division, Givry, sections A-D. 1840-1969.	1 volume
71	5e division, Gœgnies-Chaussée, sections A-B. 1836-1970.	1 volume
72	6e division, Aulnois, sections A-B. 1836-1971.	1 volume
73	7e division, Blaregnies, sections A-B. 1836-1970.	1 volume
74	8e division, Genly, sections A-B. 1836-1970.	1 volume
75	9e division, Bougnies, sections A-B. 1836-1970.	1 volume
76	10e division, Asquillies, section A. 1836-1970.	1 volume
77	Table indiquant les numéros de parcelles du plan primitif (211). Frameries, 3e division, Noirchain. [1845].	1 chemise

III. MATRICES CADASTRALES

78 - 88 MATRICES CADASTRALES OU LISTES DES PROPRIÉTAIRES AVEC RELEVÉS DE LEURS PROPRIÉTÉS FONCIÈRES NON BÂTIES ET BÂTIES DE QUAREGNON. 1867-1920.

78	7e volume, articles n° 2245-2613. 1867-1915.	1 volume
79	8e volume, articles n° 2614-2976. 1873-1920.	1 volume
80	9e volume, articles n° 2977-3339. 1879-1920.	1 volume
81	10e volume, articles n° 3340-3984. 1889-1917.	1 volume
82	11e volume, articles n° 3585-3924. 1895-1920	1 volume
83	12e volume, articles n° 3925-4242. 1899-1917	1 volume
84	13e volume, articles n° 4243-4590. 1903-1920.	1 volume
85	14e volume, articles n° 4591-4910. 1907-1920.	1 volume
86	15e volume, articles n° 4911-5231. 1910-1919.	1 volume
87	16e volume, articles n° 5232-5545. 1914-1920.	1 volume
88	17e volume, articles n° 5546-5634. 1919-1920.	1 volume
	<i>89 - 105 MATRICES CADASTRALES DE QUÉVY. 1923-1971.</i>	
89	89 - 90 1ÈRE DIVISION, QUÉVY-LE-PETIT. 1926-1967. Articles n° 27-1049.	1 liasse
90	Articles n° 1051-1350.	1 liasse

91	91 - 92 2E DIVISION, QUÉVY-LE-GRAND. 1926-1968. Articles n° 1-900.	1 liasse
92	Articles n° 901-1148.	1 liasse
93	93 - 94 3E DIVISION, HAVAY. 1926-1970. Articles n° 16-850.	1 liasse
94	Articles n° 851-1135.	1 liasse
95	95 - 97 4E DIVISION, GIVRY. 1925-1970. Articles n° 8-1398.	1 liasse
96	Articles n° 1401-1800.	1 liasse
97	Articles n° 1801-2139.	1 liasse
98	5e division, Gœgnies-Chaussée, articles n° 17-515. 1926-1971.	1 liasse
99	6e division, Aulnois, articles n° 3-850. 1926-1968.	1 liasse
100	100 - 101 7E DIVISION, BLAREGNIES. 1926-1967. Articles n° 4-999.	1 liasse
101	Articles n° 1000-1181.	1 liasse
102	102 - 103 8E DIVISION, GENLY. 1925-1968. Articles n° 24-800.	1 liasse
103	Articles n° 801-1081.	

		1 liasse
104	9e division, Bougnies, articles n° 2-500. 1926-1970.	1 liasse
105	10e division, Asquillies, articles n° 1-481. 1923-1970.	1 liasse
	<i>106 - 126 MATRICES CADASTRALES, SITUATION ACTIVE (212 AM) DE FRAMERIES. 1962-1977.</i>	
106	106 - 119 1ÈRE DIVISION, FRAMERIES. 1962-1977. Articles n° 35-3692.	1 liasse
107	Articles n° 3703-4399.	1 liasse
108	Articles n° 4405-5000.	1 liasse
109	Articles n° 5001-5497.	1 liasse
110	Articles n° 5501-5997.	1 liasse
111	Articles n° 6001-6500.	1 liasse
112	Articles n° 6502-6900.	1 liasse
113	Articles n° 6901-7200.	1 liasse
114	Articles n° 7201-7550.	1 liasse
115	Articles n° 7552-7900.	1 liasse
116	Articles n° 7901-8250.	1 liasse
117	Articles n° 8251-8550.	1 liasse

118	Articles n° 8551-8850.	1 liasse
119	Articles n° 8851-9140.	1 liasse
120	120 - 124 4E DIVISION, EUGIES. 1962-1977. Articles n° 48-1450.	1 liasse
121	Articles n° 1451-1900.	1 liasse
122	Articles n° 1901-2250.	1 liasse
123	Articles n° 2252-2500.	1 liasse
124	Articles n° 2501-2649.	1 liasse
125	125 - 126 5E DIVISION, SARS-LA-BRUYÈRE. 1962-1977. Articles n° 5-1050.	1 liasse
126	Articles n° 1051-1250.	1 liasse
	<i>127 - 138 MATRICES CADASTRALES, SITUATION PASSIVE (212 PM) DE FRAMERIES. 1962-1978.</i>	
127	127 - 132 1ÈRE DIVISION, FRAMERIES. 1962-1978. Articles n° 222-5000.	1 liasse
128	Articles n° 5001-6196.	1 liasse
129	Articles n° 6204-7099.	1 liasse
130	Articles n° 7104-8000.	1 liasse

131	Articles n° 8006-8686.	1 liasse
132	Articles n° 8701-9175.	1 liasse
133	133 - 138 2E DIVISION, LA BOUVERIE. 1962-1978. Articles n° 8-2500.	1 liasse
134	Articles n° 2504-3398.	1 liasse
135	Articles n° 3408-3996.	1 liasse
136	Articles n° 4001-4695.	1 liasse
137	Articles n° 4701-5200.	1 liasse
138	Articles n° 5201-5539.	1 liasse
139	<i>139 - 140 TABLE ALPHABÉTIQUE DES PROPRIÉTAIRES INSCRITS À LA MATRICE CADASTRALE (213). 1892-1910.</i> Frameries, 2e division, La Bouverie. 1910.	1 volume
140	Quévy, 4e division, Givry. 1892.	1 volume

IV. MUTATIONS

141 - 163 REGISTRES DES MUTATIONS AJOURNÉES (219 A). 1855-1982.

141	141 - 142 FRAMERIES, 1ÈRE DIVISION, FRAMERIES. 1856-1982. 1856-1922.	1 volume
142	1926-1982.	1 volume
143	143 - 144 FRAMERIES, 2E DIVISION, LA BOUVERIE. 1858-1982. 1858-1960.	1 volume
144	1919-1982.	1 volume
145	Frameries, 3e division, Noirchain. 1867-1982.	1 volume
146	Frameries, 4e division, Eugies. 1859-1982.	1 volume
147	Frameries, 5e division, Sars-la-Bruyère. 1855-1982.	1 volume
148	148 - 149 QUAREGNON, 1ÈRE DIVISION, QUAREGNON. 1865-1982. 1865-1962.	1 volume
149	1962-1982.	1 volume
150	Quaregnon, 2e division, Quaregnon. 1906-1982.	1 volume
151	151 - 152 QUAREGNON, 3E DIVISION, WASMUEL. 1856-1982. 1856-1974.	1 volume
152	1977-1982.	1 volume

153	153 - 154 QUÉVY, 1ÈRE DIVISION, QUÉVY-LE-PETIT. 1866-1982. 1866-1950.	1 volume
154	1897-1982.	1 volume
155	Quévy, 2e division, Quévy-le-Grand. 1959-1982.	1 volume
156	Quévy, 3e division, Havay. 1858-1982.	1 volume
157	157 - 158 QUÉVY, 4E DIVISION, GIVRY. 1853-1962. 1853-1962.	1 volume
158	1963-1982.	1 volume
159	Quévy, 5e division, Gœgnies-Chaussée. 1859-1982.	1 volume
160	Quévy, 6e division, Aulnois. 1853-1982.	1 volume
161	Quévy, 7e division, Blaregnies. 1868-1982.	1 volume
162	162 - 163 QUÉVY, 8E DIVISION, GENLY. 1863-1982. 1863-1973.	1 volume
163	1970-1982.	1 volume
	<i>164 - 173 REGISTRES DES EMPHYTÉOSES, DROITS DE SUPERFICIE, DROITS D'USAGE ET/OU D'HABITATION ET USUFRUIT CRÉÉS POUR UNE PÉRIODE DÉTERMINÉE (219 B). 1964-1982.</i>	
164	164 - 167 FRAMERIES. 1964-1982. 1ère division, Frameries. 1964-1982.	1 volume

165	2e division, La Bouverie. 1964-1982.	1 volume
166	3e division, Noirchain. 1964-1982.	1 volume
167	4e division, Eugies. 1965-1982.	1 volume
168	168 - 169 QUAREGNON. 1965-1982. 1ère division, Quaregnon. 1965-1982.	1 volume
169	3e division, Wasmuel. 1965-1982.	1 volume
170	170 - 173 QUÉVY. 1964-1982. 2e division, Quévy-le-Grand. 1964-1982.	1 volume
171	3e division, Havay. 1965-1982.	1 volume
172	6e division, Aulnois. 1965-1982.	1 volume
173	9e division, Bougnies. 1965-1982.	1 volume
174	<i>174 - 180 ÉTATS INDIQUANT LES CHANGEMENTS SURVENUS DANS LES PROPRIÉTÉS FONCIÈRES (220). FRAMERIES, 2E DIVISION, LA BOUVERIE. 1967-1978.</i> 1967, 1976-1978.	1 chemise
175	1968.	1 chemise
176	1969.	1 chemise
177	1970.	1 chemise

178	1972.	1 chemise
179	1973.	1 chemise
180	1974.	1 chemise
181	Remise temporaire de la contribution foncière (220 A). Quévy, 1ère division, Quévy-le-Petit. 1934-1983.	1 cahier
182	Cahier de calcul des contenances des nouvelles parcelles résultant des changements de limites. Quaregnon, 1ère division, Quaregnon. 1838-1904.	1 liasse
183	Liste des locations de maisons et de parcelles. Frameries, 1ère division, Frameries. 1946-1953.	1 cahier
184	États des parcelles à expertiser (225). Frameries, 2e division, La Bouverie. 1864-1911.	1 liasse
185	Registre indiquant les quotités proportionnelles de classement. Frameries, 3e division, Noirchain. 1887-1916.	1 cahier

V. ÉVALUATIONS CADASTRALES

186 - 188 PROCÈS-VERBAUX DES EXPERTISES CADASTRALES (228 A). 1896-1950.

186 Frameries, 1ère division, Frameries. 1896-1900. 1 volume

187 Frameries, 2e division, La Bouverie. 1930-1958. 1 volume

188 Quévy, 4e division, Givry. 1932-1950. 1 volume

189 - 198 RELEVÉ DES PROPRIÉTÉS BÂTIES DANS LE CADRE DE LA RÉVISION DES ÉVALUATIONS CADASTRALES (233). 1930-1932.

189 189 - 191 FRAMERIES, 1ÈRE DIVISION, FRAMERIES. 1930. Sections A-B. 1 volume

190 Section C. 1 volume

191 Section D. 1 volume

192 Frameries, 2e division, La Bouverie, section B. 1930. 1 volume

193 Frameries, 3e division, Noirchain, sections A-B. 1930. 1 volume

194 Frameries, 4e division, Eugies, sections A-C. 1930-1931. 1 volume

195 Frameries, 5e division, Sars-la-Bruyère, sections A-C. 1930-1931. 1 volume

196 196 - 197 QUAREGNON. 1929-1930. 1ère division, Quaregnon, sections C-D. 1930. 1 volume

197 3e division, Wasmuel, section unique. 1929. 1 volume

198	Quévy, 4e division, Givry, sections A-D. 1930-1932.	1 volume
199	<i>199 - 205 TABLEAUX DES TYPES CHOISIS POUR L'ÉVALUATION CADASTRALE DES MAISONS ET BÂTIMENTS (233 A). 1930-1968.</i> Frameries, 1ère division, Frameries, sections A-C. 1930-1946.	1 volume
200	200 - 201 FRAMERIES, 2E DIVISION, LA BOUVERIE, SECTIONS A-C. 1931-1966. 1931-1943.	1 volume
201	1955-1966.	1 volume
202	Frameries, 4e division, Eugies, sections A-C. 1930-1931.	1 volume
203	203 - 204 FRAMERIES, 5E DIVISION, SARS-LA-BRUYÈRE, SECTIONS A-C. 1930-1968. 1930-1931.	1 volume
204	1955-1968.	1 volume
205	Quévy, 4e division, Givry, sections A-D. 1930.	1 volume
206	<i>206 - 209 TABLEAUX DES TYPES CHOISIS POUR LA DÉTERMINATION DU TAUX MOYEN DE RENDEMENT LOCATIF (233 B). FRAMERIES. 1928-1947.</i> 1ère division, Frameries, sections A-C. 1928-1931.	1 volume
207	2e division, La Bouverie, sections A-C. 1930-1931.	1 volume
208	3e division, Noirchain, sections A-B. 1940-1947.	1 volume
209	4e division, Eugies, sections A-C.	1 volume

210	Révision générale parcellaire des revenus cadastraux des propriétés non bâties (233 C). Frameries, 1ère division, Frameries. 1931-1956.	2 pièces
<i>211 - 228 TABLEAUX DESCRIPTIFS DES ÉTABLISSEMENTS INDUSTRIELS ET EXCEPTIONNELS (233 D). 1924-2012.</i>		
211	211 - 214 FRAMERIES, 1ÈRE DIVISION, FRAMERIES. 1948-2008. Section A, parcelles n° 26-441. 1987-2007.	1 liasse
212	Section B, parcelle n° 186. 1994-2008.	1 liasse
213	Section C, parcelles n° 59-1510. 1951-2005.	1 liasse
214	Section D, parcelle n° 118. 1948-2003.	1 liasse
215	215 - 216 FRAMERIES, 2E DIVISION, LA BOUVERIE. 1961-2006. Section A, parcelles n° 209-252. 1961-2006.	1 liasse
216	Section C, parcelles n° 42-794. 1961-2006.	1 liasse
217	Frameries, 4e division, Eugies, section B, parcelle n° 370. 1987-2005.	1 liasse
218	Frameries, 5e division, Sars-la-Bruyère, sections A-B. 1930-1953.	1 liasse
219	219 - 220 QUAREGNON, 1ÈRE DIVISION, QUAREGNON. 1990-2008. Section A, parcelles 311-946. 1998-2012.	1 liasse
220	Section B, parcelles 664-873. 1990-2008.	1 liasse

221	221 - 222 QUAREGNON, 2E DIVISION, QUAREGNON. 1987-2008. Section C, parcelles 101-430. 1987-2008.	1 liasse
222	Section D, parcelles 1132-1298. 1987-2008.	1 liasse
223	Quaregnon, 3e division, Wasmuel, section A, parcelles 376-501. 1987-2007.	1 liasse
224	224 - 226 QUÉVY, 2E DIVISION, QUÉVY-LE-GRAND, SECTION B, PARCELLE 220. 1924-2006. 1924-1981.	1 liasse
225	1982-1992.	1 liasse
226	1996-2006.	1 liasse
227	Quévy, 4e division, Givry, section D, parcelles 310-788. 1994-2005.	1 liasse
228	Quévy, 8e division, Genly, section B, parcelle 251. 1987-2007.	1 liasse
	<i>229 - 346 CARNETS D'EXPERTISE CADASTRALE (233 E). 1928-2012.</i>	
229	229 - 230 QUAREGNON, 3E DIVISION, WASMUEL, SECTION UNIQUE. 1928-1930. Rue du Marais, rue des Marichons, rue Mariette, rue de Mons, rue Neuve, rue de la Perche, rue de la Sablonnière, rue Victor Hennebine.	1 cahier
230	Rue Auguste Mouzin, Place Brouez, rue du Calvaire, rue Defuisseaux, rue de l'Enseignement, rue de la Fontaine, rue Evrard Hanotte, rue Ferrer, rue du Gazomètre, Grand-Place, rue de la Justice, rue Madame.	1 cahier

231	231 - 256 FRAMERIES, 1ÈRE DIVISION, FRAMERIES. 1955-2011. (A).	1 liasse
232	(B).	1 liasse
233	(C).	1 chemise
234	(DA).	1 liasse
235	(DE).	1 liasse
236	(DO).	1 liasse
237	(DU).	1 liasse
238	(E).	1 liasse
239	(FE).	1 liasse
240	(FL).	1 liasse
241	(FR).	1 liasse
242	(G).	1 liasse
243	(H).	1 chemise
244	(I).	1 chemise
245	(J).	1 chemise
246	(L).	

		1 liasse
247	(M).	1 liasse
248	(N).	1 chemise
249	(P).	1 chemise
250	(Q).	1 chemise
251	(R).	1 liasse
252	(S).	1 liasse
253	(T).	1 pièce
254	(U).	1 chemise
255	(V).	1 liasse
256	(W).	1 liasse
257	257 - 279 FRAMERIES, 2E DIVISION, LA BOUVERIE. 1949-2012. (A).	1 chemise
258	(B).	1 liasse
259	(C).	1 liasse
260	(D).	1 liasse
261	(E).	1 liasse

262	(F).	1 liasse
263	(G).	1 chemise
264	(H).	1 chemise
265	(I).	1 liasse
266	(J).	1 liasse
267	(LA).	1 chemise
268	(LE).	1 liasse
269	(LI).	1 liasse
270	(M).	1 liasse
271	(N).	1 chemise
272	(O).	1 chemise
273	(P).	1 chemise
274	(R).	1 liasse
275	(S).	1 liasse
276	(T).	1 chemise
277	(U).	1 chemise

278	(V).	1 liasse
279	(Y).	1 chemise
280	Frameries, 3e division, Noirchain. 1946-2011.	1 liasse
281	281 - 297 FRAMERIES, 4E DIVISION, EUGIES. 1946-2011. (A).	1 chemise
282	(B).	1 chemise
283	(C).	1 liasse
284	(D).	1 chemise
285	(E).	4 pièces
286	(F).	1 chemise
287	(G).	1 chemise
288	(H).	1 chemise
289	(J).	2 pièces
290	(L).	1 chemise
291	(M).	1 liasse
292	(P).	1 chemise
293	(R).	

		3 pièces
294	(S).	1 chemise
295	(T).	1 chemise
296	(V).	1 chemise
297	Frameries, 5e division, Sars-la-Bruyère. 1949-2010.	1 liasse
298	298 - 315 QUAREGNON, 1ÈRE DIVISION, QUAREGNON. 1955-2011. (A).	1 chemise
299	(B).	1 chemise
300	(C).	1 liasse
301	(D).	1 liasse
302	(E).	1 chemise
303	(F).	1 chemise
304	(G).	1 chemise
305	(H).	1 chemise
306	(I).	4 pièces
307	(J).	1 chemise
308	(L).	1 chemise

309	(M).	1 liasse
310	(N).	1 pièce
311	(P).	1 liasse
312	(R).	1 chemise
313	(S).	1 chemise
314	(V).	1 chemise
315	(W).	1 chemise
316	316 - 333 QUAREGNON, 2E DIVISION, QUAREGNON. 1955-2010. (A).	1 chemise
317	(B).	1 liasse
318	(C).	1 liasse
319	(D).	1 liasse
320	(E).	2 pièces
321	(F).	1 chemise
322	(G).	1 chemise
323	(H).	1 chemise

324	(I).	5 pièces
325	(J).	4 pièces
326	(L).	5 pièces
327	(M).	1 chemise
328	(P).	1 chemise
329	(R).	1 chemise
330	(S).	4 pièces
331	(T).	3 pièces
332	(V).	1 liasse
333	(W).	3 pièces
334	334 - 336 QUAREGNON, 3E DIVISION, WASMUEL. 1945-2009. (A-J).	1 liasse
335	(M).	1 liasse
336	(P-W).	1 liasse
337	337 - 346 QUÉVY. 1945-2012. 1ère division, Quévy-le-Petit. 1948-2011.	1 liasse
338	2e division, Quévy-le-Grand. 1946-2011.	1 liasse

339	3e division, Havay. 1948-2006.	1 liasse
340	4e division, Givry. 1948-2012.	1 liasse
341	5e division, Gœgnies-Chaussée. 1949-2011.	1 chemise
342	6e division, Aulnois. 1948-2012.	1 liasse
343	7e division, Blaregnies. 1945-2011.	1 liasse
344	8e division, Genly. 1948-2011.	1 liasse
345	9e division, Bougnies. 1952-2011.	1 liasse
346	10e division, Asquillies. 1948-2011.	1 liasse